

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 2 OCTOBRE 2025

Publiée sur le site Internet de la Ville : 9 octobre 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 septembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Stéphane GENIN

Membres présents : 29

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 12

Mme Marion CARRIER pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
Mme Valérie BOULARD pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
M. Emmanuel MAILLET pouvoir à Mme Sonia GRANDSERRE
Mme Muriel ROBIC pouvoir à M. Pascal MIRALLES-FOMINE
M. Grégory BRUNET pouvoir à M. Jacques CHAMPIER
M. René SIMILLION pouvoir à Mme Christiane RIVOIRE
Mme Marie BRUNET pouvoir à Mme. Véronique BOUCHER
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Monsieur Djamel BOUABDALLAH
Madame Lucile MOREL pouvoir à Monsieur Roger MAZANA

Membres absents: 2

M. Fatih DEMIRAY, Madame Nesrine MECHKAR

Délibération n°20251002DEL2

GESTION DES AFFAIRES MUNICIPALES

Rapport d'activité de la Commission Consultative des Services Publics Locaux-Année 2024

RAPPORTEURE : MME MARTINE CHAREYRE

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et 4 et 5 du Règlement Intérieur de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) créée par délibération du Conseil Municipal du 28 janvier 2021, il convient de présenter à l'assemblée, chaque année, le rapport d'activité de cette commission ainsi que les comptes rendus des séances.

L'état des travaux de la CCSPL pour l'année 2024 est le suivant :

| DATES | ORDRE DU JOUR | AVIS DONNE |
|------------------------------|---|---|
| 19 septembre 2024 | - approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2023, - présentation du rapport annuel du délégué 2023 - Pôle Funéraire Public – Métropole de Lyon, - présentation du rapport annuel du délégué 2023 – Cinéma Les Alizés. | LE QUORUM N'ETANT PAS ATTEINT LA SEANCE A ETE REPORTEE |
| 1 ^{er} octobre 2024 | - approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2023, - présentation du rapport annuel du délégué 2023 - Pôle Funéraire Public – Métropole de Lyon, - présentation du rapport annuel du délégué 2023 – Cinéma Les Alizés. | IL EST PRIS ACTE : - DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023, - DE LA PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DU POLE FUNERAIRE PUBLIC-METROPOLE DE LYON, - DE LA PRESENTATION DU RAPPORT DU DELEGATAIRE DU CINEMA LES ALIZES. |

En conséquence, je vous demande Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Après délibération, le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD